|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | ESTAT.G.1 Coordination et développement des infrastructures |
| Numéro de poste Sysper: | 331747 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Enrica MORGANTI Enrica.MORGANTI@ec.europa.eu  …2 trimestre 2026  … années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La mission de l’unité G1 d’Eurostat est de fournir des répertoires statistiques d’entreprises européens de grande qualité [i.e. répertoires statistiques d’entreprises nationaux, le répertoire EuroGroups (EGR) ainsi que les échanges de données entre ces répertoires] pour la production et la diffusion de statistiques européennes d’entreprises pertinentes et cohérentes. L’unité a également pour tâche de soutenir le profilage européen, d’assurer la cohérence du travail effectué au niveau national des équipes en charge des grandes unités et du système d’alerte précoce, et d’intégrer ces activités dans une approche systématique des données des grand groupes multinationaux d’entreprises.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste valorisant où l’expert(e) national(e) détaché(e) contribuera aux efforts en cours pour relever les défis posés par la mondialisation dans les répertoires statistiques d’entreprises et plus généralement dans les statistiques d’entreprises.

|  |
| --- |
| Le travail comprend : le suivi de la conformité répertoires statistiques d’entreprises européens avec le règlement européen sur les statistiques d’entreprises, un support technique à la mise en œuvre du programme de qualité, l’assistance et le développement de la méthodologie relative aux répertoires d’entreprises et à leurs unités statistiques, l’appui au profilage européen et au répertoire EuroGroups afin de refléter avec précision les activités et la compréhension des plus grands groupes multinationaux d’entreprises. |
| Le/la candidat(e) retenu(e), sous la supervision du fonctionnaire responsable de la Commission devra :   * Contribuer aux discussions méthodologiques sur les répertoires statistiques d’entreprises nationaux, les unités statistiques, le profilage et le répertoire EuroGroups, y compris l’analyse de la qualité des données et la mesure de la conformité à la règlementation européenne. * Contribuer au développement d’une stratégie pour aborder les groupes multinationaux d’entreprises d’une manière systématique, notamment en ce qui concerne le programme de profilage européen et en coopération avec les comptes nationaux. * Assister les États membres dans la mise en œuvre des activités de profilage en liaison avec d’autres parties prenantes externes et internes pour soutenir le profilage des plus importants groupes multinationaux d’entreprises opérant en Europe. * Contribuer aux travaux assurant la qualité des répertoires statistiques d’entreprises nationaux et du répertoire EuroGroups, y compris en aidant les États membres dans l’implémentation des unités statistiques (entreprises et unité d'activité économique (UAE)) dans leurs répertoires statistiques d’entreprises. * Interagir avec les parties prenantes au sein de l’unité, de la direction G et des autres directions d’Eurostat * Participer et contribuer aux réunions internes et externes. * Collaborer avec des experts en statistiques d’entreprise/répertoires d’entreprises/unités statistiques dans les États membres et les pays de l’EEE/AELE. * Rédiger des documents, préparer des présentations pour les groupes de travail et autres réunions du système statistique européen (SSE), y compris représenter Eurostat lors de réunion extérieures. * Soutenir le processus de profilage et les utilisateurs, y compris pour la communication et l’assistance technique concernant le profilage des grands groupes multinationaux d’entreprises. * Analyser les données et soutien à la diffusion des données et leurs métadonnées, y compris préparer des articles pour la diffusion, et organiser des webinaires et des formations. |

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

|  |
| --- |
| Le/la candidat(e) idéal(e) devrait :   * Avoir un diplôme universitaire en économie, statistiques/mathématiques, informatique ou dans des domaines similaires. * Avoir au moins 3 ans d’expérience en statistiques d’entreprises ou en comptabilité nationale, ainsi que des compétences avérées en coordination et en communication, ainsi qu’une expérience de travail dans un environnement varié impliquant de nombreuses parties prenantes. * Avoir de l’expérience dans les répertoires statistiques d’entreprises nationaux, le répertoire EuroGroups, le profilage européen, la liaison de micro données ou dans une équipe en charge des grandes unités, ainsi qu’une aptitude numérique/statistique à l’analyse de grand volume de données (maitrise d’au moins d’un des principaux logiciels comme SAS, R ou Python) sera considéré comme un atout. * Avoir une très bonne maitrise de l’anglais, tant à l’oral qu’à l’écrit. |
|  |
|  |

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)